



## TPE - PME :

un tissu en fort renouvellement qui soutient l'emploi sur l'ensemble des territoires

En Lorraine, les Très Petites Entreprises (TPE) et les Petites et Moyennes Entreprises (PME) indépendantes représentent plus de neuf établissements sur dix, près de 45% de l'emploi total marchand, et contribuent pour moitié à la valeur ajoutée du secteur marchand produite dans la région. Près d'une TPE-PME sur trois exerce son activité dans l'artisanat. Avec une implantation fine et homogène sur tout le territoire de la Lorraine, elles maintiennent l'emploi dans les zones rurales mais aussi périurbaines où elles se développent le plus.

En 10 ans, le nombre de TPE-PME a crû de 4,1%. Cette évolution modérée contraste avec le renouvellement permanent de l'appareil productif régional qui la nourrit, caractérisé par un processus de création-destruction très intense. Ce dernier a concerné plus de 80 000 établissements sur la période. Dans les TPE-PME, les salariés sont plus jeunes, un peu moins qualifiés et rémunérés que dans les grandes entreprises. Les TPE-PME sont de plus en plus présentes dans les secteurs innovants qui connaissent une croissance récente mais forte de la création d'entreprise, qui place la Lorraine dans la moyenne supérieure des régions françaises. L'innovation ne se limite pas aux secteurs innovants. Elle est une préoccupation de nombreuses TPE-PME, avec comme domaine prioritaire d'application les services offerts aux entreprises.

**E**n 2003, la Lorraine compte près de 78 000 établissements au sein de son secteur marchand (1). Parmi ceux-ci, les TPE indépendantes représentent près de huit établissements sur dix mais n'emploient que 17% des salariés lorrains (environ 70 000 salariés). Les PME indépendantes ne représentent que 10% des établissements lorrains, pour un peu moins de 90 000 salariés (21%). Plus de six salariés sur dix travaillent

dans une grande entreprise ou dans un groupe. Dans cette dernière catégorie figurent près de 3 300 TPE ou PME, non indépendantes qui sont intégrées à un groupe.

### Près d'un emploi marchand sur deux dans la région

En tenant compte de l'emploi non salarié, les TPE indépendantes représentent 23% de l'emploi régional marchand, et les PME indépendantes 21%. Au total, près de 45% de

(1) Hors agriculture et services financiers.



l'emploi marchand est concentré dans les TPE-PME indépendantes de groupe.

La Lorraine fait partie des régions qui, en proportion, comptent le moins de TPE et le plus de PME. Les TPE lorraines, moins nombreuses en proportion, emploient une plus faible part des salariés. La part de l'emploi dans les PME est en revanche équivalente à celle observée au niveau national.

Par rapport au nombre d'habitants, la Lorraine fait partie des régions françaises où les TPE ont le plus faible poids. Cette faible présence des TPE s'observe dans tous les secteurs d'activité. Si elle est particulièrement nette pour le secteur du conseil et de l'assistance, d'autres secteurs, comme le commerce de détail, les hôtels-restaurants, la santé-action sociale et la construction comptent moins de TPE par habitant en Lorraine qu'en France.

En Lorraine, environ 15% des TPE et 23% des PME appartiennent à des secteurs exposés à la concurrence internationale. Si, pour les TPE, la proportion de ces établissements est la même que pour la province, il n'en est pas de même pour les PME. La Lorraine est la région où la part des PME exposées est la plus faible.

Entre 1993 et 2004, le nombre de TPE a progressé de 9%. Cette augmentation n'a pas été uniforme selon les secteurs. Plus de 7% des petits établissements du commerce de détail traditionnel ont ainsi disparu sur cette période. À l'inverse, de nouvelles activités se sont développées, comme le commerce de détail non alimentaire sur les marchés, le commerce de détail divers (ordinateurs, téléphones mobiles, etc.) et la vente à domicile.

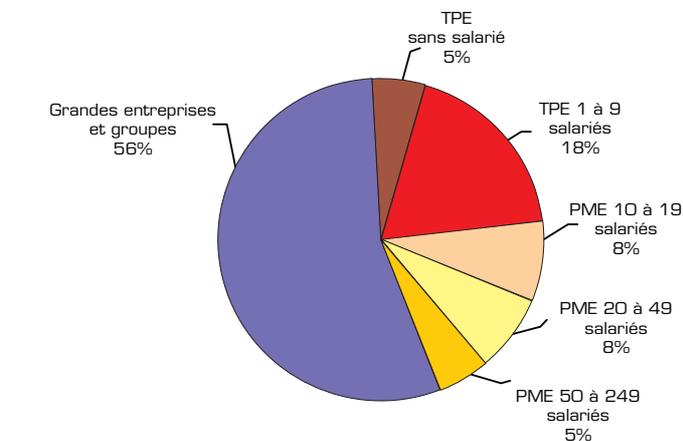
Les TPE des industries agroalimentaires ont perdu plus d'un

établissement sur cinq. Le secteur du transport a vu disparaître plus d'un tiers de ses petits établissements, principalement dans le secteur du transport de marchandises. A contrario, les agences de voyage se sont multipliées.

## Maintenir l'emploi dans les zones rurales et périurbaines

Les TPE et les PME tiennent une place particulière dans le système productif régional. Implantées sur l'ensemble du territoire, elles con-

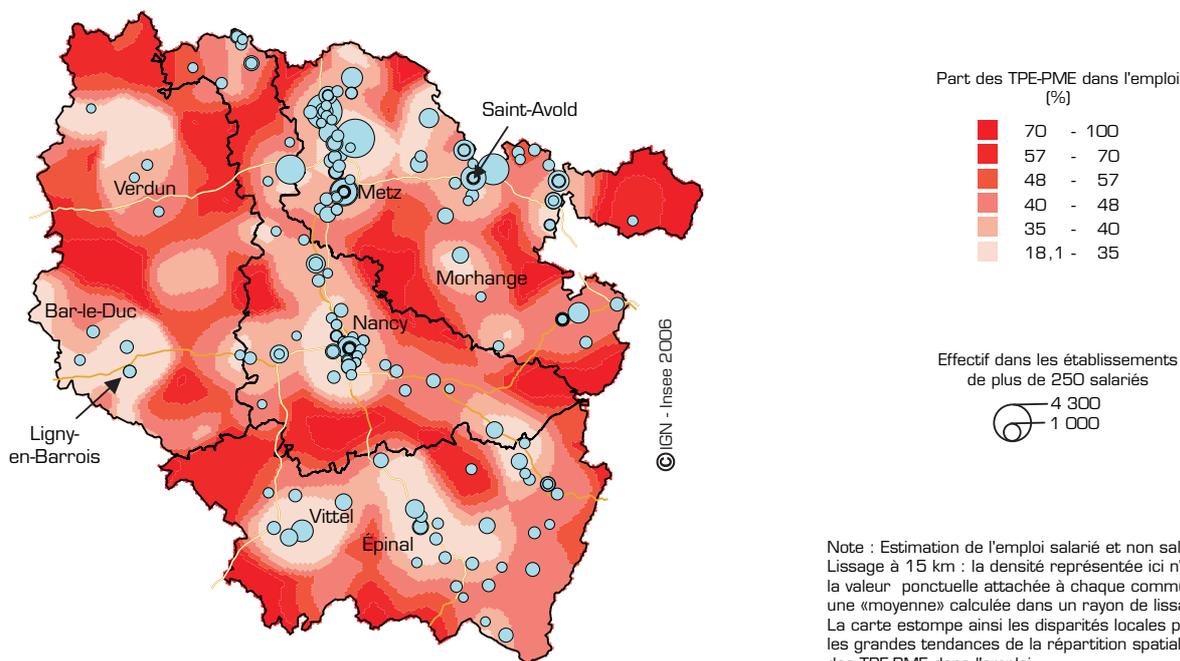
### L'emploi non salarié dans les TPE : 5% de l'emploi total marchand



Note : estimation de l'emploi salarié et non salarié

Source : Insee, Sirene 2003

### TPE-PME : support de l'emploi dans l'espace rural



Note : Estimation de l'emploi salarié et non salarié 2004. Lissage à 15 km : la densité représentée ici n'est pas la valeur ponctuelle attachée à chaque commune mais une «moyenne» calculée dans un rayon de lissage de 15 km. La carte estompe ainsi les disparités locales pour montrer les grandes tendances de la répartition spatiale de la part des TPE-PME dans l'emploi.

Source : Insee, Sirene - CLAP

tribuent à animer l'économie et à maintenir l'emploi local.

L'emploi des TPE et des PME, comme l'ensemble de l'emploi lorrain, est largement concentré dans les grandes agglomérations : Nancy et Metz-Thionville, ainsi que dans quelques agglomérations de moindre ampleur : Forbach, Épinal, Saint-Dié-des-Vosges et Longwy.

Le paysage s'avère différent lorsque l'on observe la part de l'emploi dépendant des TPE et PME par rapport à l'emploi total.

Ce n'est pas seulement dans l'espace à dominante rurale, que les TPE et PME contribuent fortement au maintien de l'emploi, mais également dans les espaces dits «multipolarisés». La proportion d'emploi dépendant des TPE est ainsi très forte dans les plus petites communes, qu'elles se situent dans l'espace à dominante rurale ou dans la couronne des pôles urbains.

Lorsque la population est inférieure à 500 habitants, les TPE représentent environ 50% de l'emploi salarié marchand (sans

compter l'agriculture). Dans les communes de plus de 500 habitants de ces mêmes espaces, les TPE occupent encore entre 25% et 30% de l'emploi et les PME de 20% à 30%. A contrario, dans les pôles urbains, l'emploi dans les grandes entreprises est majoritaire.

L'emploi dans les TPE a évolué différemment selon les zones entre 1995 et 2003. Les progressions les plus significatives ont été enregistrées en périphérie des pôles urbains. Pour partie, ces évolutions résultent de dynamiques démographiques. Cependant, c'est dans la Meuse, département où la population stagne, que les emplois dans les TPE ont le plus augmenté en proportion, même si ces évolutions concernent, au total, un nombre limité d'emplois.

Les pertes d'emploi dans les PME ont affecté une part plus importante du territoire lorrain. En effet, les PME occupent en proportion plus d'emplois que les TPE dans les secteurs industriels, qui ont été fortement touchés par les difficultés économiques.

La Lorraine compte trois systèmes productifs locaux (SPL), l'industrie du sciage du bois (Saint-Dié), Meuse Mécanique, le «pôle lorrain de l'ameublement et du bois» (Vosges de l'Ouest). Résultant d'une démarche d'association, ces SPL ne sont pas tous repérables et ne comprennent pas l'ensemble des agglomérations sectorielles lorraines.

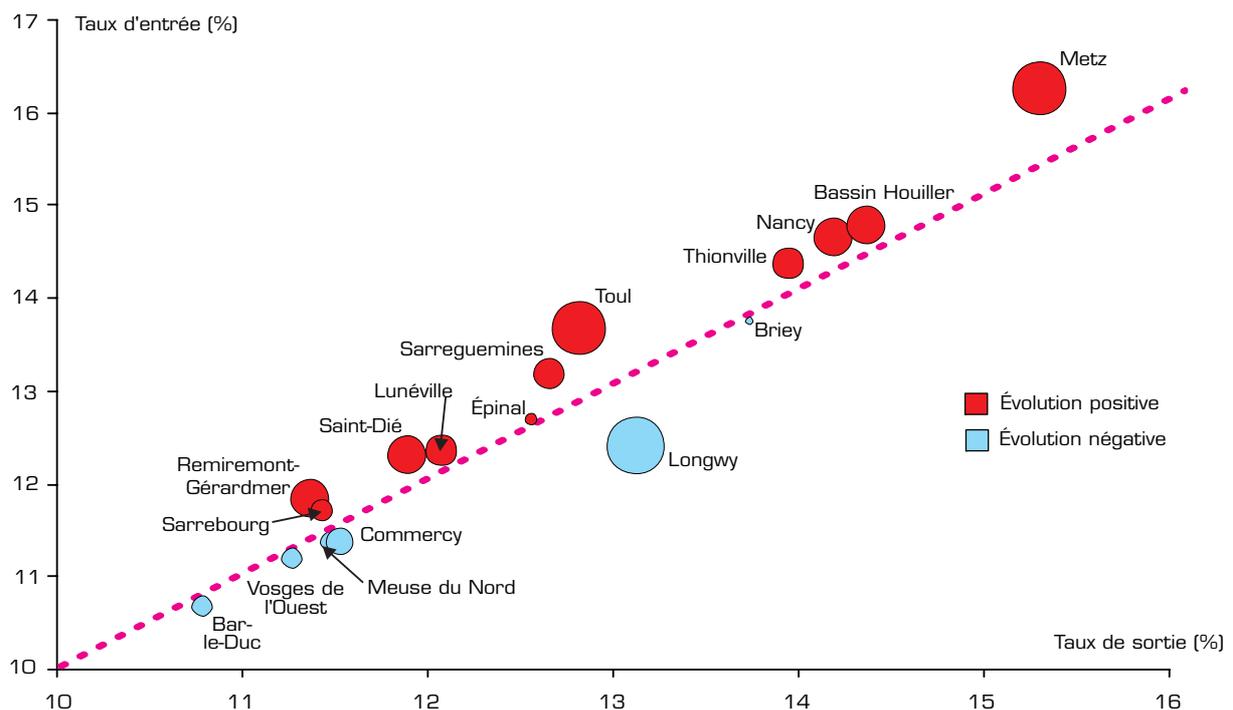
En Lorraine, quelques agglomérations de TPE et de PME résultent d'avantages naturels associés à une tradition locale. Il s'agit pour l'essentiel d'implantations anciennes liées à des activités artisanales, ainsi Mirecourt bénéficie d'une réputation internationale dans le domaine de la lutherie et des instruments de musique.

## Démographie des établissements : un renouvellement permanent

Entre 1993 et 2003, le nombre d'établissements lorrains appartenant à une TPE ou une PME, que celle-ci soit indépendante ou non d'un groupe, a progressé de 4,1%.

### Un dynamisme résultant du différentiel entre taux d'entrée et taux de sortie

Entrées, sorties et évolution du nombre d'établissements par zone d'emploi entre 1993 et 2003



La taille des ronds est proportionnelle à l'évolution du nombre d'établissements entre 1993 et 2003

Source : Insee, Sirene

Cette évolution décennale, somme toute modeste, masque des mouvements de grande ampleur.

En effet, en 10 ans, plus de 80 000 établissements ont été créés ou repris en Lorraine. Ces créations sont presque totalement compensées par des disparitions ou des cessions d'établissements. La résultante de ces entrées et sorties laisse apparaître un solde net positif de près de 3 000 établissements.

Ces mouvements ont un impact sur la localisation et la structure des activités productives en Lorraine. Sur la période, l'appareil productif se renforce dans tous les départements lorrains, sauf dans la Meuse où il recule de 1,3%. Près de 42% des établissements sont implantés en Moselle en 2003. La zone de Metz est celle qui a connu le plus fort développement depuis 1993, sans toutefois rejoindre Nancy en terme de nombre d'établissements implantés. Le développement de la zone messine est caractérisé par un dynamisme des créations, mais également par un fort taux de disparition. Ainsi, loin des idées reçues, le processus de croissance découle de mouvements conjoints permanents de créations et de disparitions d'activité. Les zones en déclin sont en général celles dans lesquelles les volumes de créations et de disparitions sont les plus faibles.

La structure de l'appareil productif lorrain a également évolué. La Lorraine s'inscrit dans la tendance lourde des régions françaises qui se caractérise par un développement massif des services et un recul de l'industrie. Les services sont en croissance dans toutes les zones d'emploi de la région. Le recul industriel est partout constaté sauf à Toul et à Sarreguemines, où l'implantation de la SMART a impulsé la création d'établissements dans le secteur industriel.

Le développement du tissu productif d'un territoire dépend non seulement de la vitalité des créations mais également de la pérennité des établissements. Entre 1993 et 2003, les établissements repris résistent mieux que les établissements nouvellement créés. En

moyenne, trois ans après leur installation, près des deux tiers des établissements repris sont encore en activité contre 44% pour les établissements créés *ex nihilo*. La pérennité des activités est également fonction du secteur d'activité et de l'exposition au marché. Ainsi, les services marchands sont plus fragiles que les établissements créés dans l'industrie. En revanche, les activités créées dans les services non marchands présentent une longévité supérieure à la moyenne.

En 10 ans, l'emploi salarié dans les TPE-PME a augmenté de 10% et a accompagné la croissance du nombre d'établissements. Si à long terme, il existe bien un lien positif entre création d'établissements et création d'emplois, à court terme cette relation peut être invalidée. En moyenne, pour une année donnée, la création d'emploi induite par la création d'établissements ne parvient pas à compenser les pertes occasionnées par les fermetures d'établissements. Ce solde annuel négatif s'explique pour partie par le fait que les créateurs optent très souvent pour un statut de non salarié. De plus, la taille moyenne des créations est inférieure à la taille moyenne des disparitions. Au total, la croissance des effectifs salariés observée sur 10 ans est soutenue par la croissance de l'emploi dans les établis-

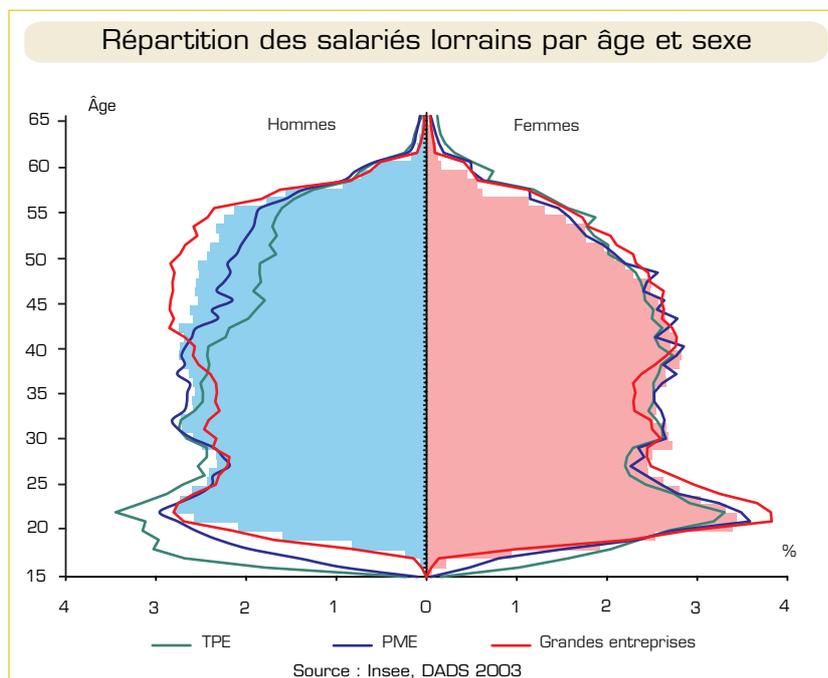
sements pérennes, qui inscrivent leur développement dans la durée.

Enfin, la dynamique de création-destruction des établissements entraîne des répercussions sur les postes de travail concernés par ces mouvements. Chaque année, près d'un poste de travail sur trois est impliqué par la démographie d'établissements. Cette réallocation d'emploi est plus marquée dans les services que dans l'industrie. Elle se fait très majoritairement au sein du même secteur d'activité et au sein de la même zone d'emploi. Dans les secteurs où les effectifs ont augmenté sur la période, pour un poste de travail perdu, deux sont créés. À l'inverse, dans les secteurs en déclin, pour un emploi créé, un emploi et demi disparaît.

### Les ouvriers représentent un salarié sur deux dans les PME

Les salariés des TPE-PME lorraines apparaissent comme moins «qualifiés» que ceux des TPE-PME françaises. Cette différence est probablement liée, surtout pour le taux d'encadrement, à la structure sectorielle de la région.

En Lorraine, le taux de qualification ouvrière, le taux de technicité et le taux d'encadrement sont également plus faibles dans les TPE-PME que dans les grandes entreprises.



Les ouvriers forment la catégorie socioprofessionnelle prédominante dans les PME lorraines (50% des salariés contre 42,5% dans les TPE et 49,1% dans les grandes entreprises). Plus du tiers des salariés des TPE (38,3%) occupent un poste d'employé, contre 27,8% dans les PME et 23,2% dans les grandes entreprises.

Les apprentis occupent 3% des postes salariés en Lorraine. Près de la moitié réalisent leur période d'apprentissage en entreprise dans une TPE.

La moyenne d'âge des salariés lorrains (36,8 ans) est un peu plus élevée que la moyenne nationale (36,1 ans). En Lorraine, les jeunes hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les TPE-PME que dans les grandes entreprises. L'âge moyen des femmes est constant, quelle que soit la taille de l'entreprise. La proportion des salariés de 50 ans et plus est moins élevée dans les TPE-PME (17,5%) que dans les grandes entreprises (19,6%). Elle est plus importante que dans les TPE-PME françaises (16%). En Lorraine, les secteurs les plus «vieillissants» sont : l'énergie, les industries des biens de consommation, les transports, les activités financières et immobilières, l'éducation, santé, action sociale.

Le recours au temps partiel est très courant dans les TPE lorraines (un poste de travail sur trois contre un sur cinq pour les PME et les grandes entreprises).

En Lorraine, en 2003, la moitié des postes sont occupés à temps complet pendant toute l'année. Ce taux descend à 37% pour les TPE. Les emplois à temps complet pendant toute l'année concernent seulement 38% des femmes (57% des hommes), 31% des ouvriers non qualifiés et 37% des employés (60% et plus pour les autres catégories socioprofessionnelles). C'est dans l'industrie (66%) et la construction (58%) que les temps complets annuels sont les plus nombreux. À l'inverse, il y en a beaucoup moins dans le commerce (46%) et les services (40%).

À caractéristiques identiques, un salarié lorrain d'une TPE perçoit un salaire horaire net inférieur de 14% à celui d'un salarié d'une grande entreprise. Pour les PME, la différence est de 10%.

### Contributeurs importants à la richesse régionale

Les TPE-PME jouent un rôle important dans l'économie lorraine avec près de 40% du chiffre d'affaires régional. Elles se situent en milieu de tableau des régions françaises (38% en moyenne pour la province). En 2003, en Lorraine, le chiffre d'affaires des 57 400 TPE ayant fourni une déclaration fiscale s'élève à 12,6 milliards d'euros. Les 4 120 PME lorraines ont généré un chiffre d'affaires proche de celui des TPE avec un total de 11,9 milliards d'euros.

Les TPE-PME ont apporté à l'économie lorraine un peu moins de la moitié de la valeur ajoutée régionale. Cette dernière se monte

ainsi à 4,4 milliards d'euros pour les TPE (25% du total régional) et à 3,8 milliards d'euros pour les PME (22%). En ce qui concerne la valeur ajoutée par salarié, les TPE employeuses (41 200 euros) et les PME (37 600 euros) se classent juste en dessous de la moyenne des régions de province (respectivement 41 600 euros et 38 000 euros). La valeur ajoutée par salarié diffère peu selon la taille de l'entreprise mais énormément selon le secteur d'activité. Ainsi, elle varie du simple au quadruple, passant de 26 700 euros pour les services aux particuliers à 97 000 euros dans le secteur de l'énergie. Elle s'accroît également avec l'ancienneté de l'entreprise.

Les TPE consacrent deux tiers de leur valeur ajoutée aux frais de personnel, tandis que dans les PME, ce ratio dépasse 80%. Par conséquent, les TPE ont une rentabilité plus élevée que les PME. Ainsi, le taux de marge brute s'élève à 33% dans les TPE employeuses. En ce qui concerne les PME, le taux de marge brute des

### Besoins et capacités de financement des TPE-PME lorraines

Secteurs d'activité	Délais moyens en jours			
	Délais clients	Délais fournisseurs	Solde du crédit inter-entreprises*	Stocks
Industries agricoles et alimentaires	20	29	-9	12
Industrie des biens de consommation	78	59	18	48
Industrie automobile	63	44	18	42
Industries des biens d'équipement	76	50	26	37
Industries des biens intermédiaires	76	58	18	52
Énergie	15	15	-1	1
Construction	65	52	14	25
Commerce	28	46	-17	42
Transports	77	38	38	4
Activités immobilières	31	52	-21	166
Services aux entreprises	67	35	32	10
Services aux particuliers	10	37	-27	14
Éducation, santé, action sociale	13	7	6	1
TPE sans salarié	36	51	-16	63
Ensemble TPE	37	41	-4	31
PME de 10 à 19 salariés	51	47	4	34
PME de 20 à 49 salariés	52	44	7	41
PME de 50 à 249 salariés	41	40	1	35
<b>Ensemble TPE-PME</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>-1</b>	<b>37</b>

(\*) Il représente les créances commerciales nettes des dettes fournisseurs de même nature en jours de chiffre d'affaires

Source : Insee, Système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE) 2003

moins de 50 salariés est de 17%, contre 24% pour celles de plus de 50 salariés. Les grandes entreprises ont un taux de marge brute inférieure aux TPE-PME (17%).

Les exportations de produits et marchandises vers l'étranger sont principalement le fait de grandes entreprises. Les TPE-PME ne représentent ainsi que 14% des exportations des entreprises de la région avec un chiffre d'affaires total à l'export de 1,2 milliard d'euros. Une situation géographique privilégiée et un tissu industriel important permettent cependant à la Lorraine de bien se positionner à l'exportation. Avec un taux moyen d'exportation de 5%, les TPE-PME lorraines se classent ainsi dans le peloton de tête des régions françaises. Le chiffre d'affaires à l'export est réalisé à 45% par des entreprises du secteur industriel. Les taux d'exportation y sont élevés (14% pour l'ensemble du secteur), en particulier pour l'industrie automobile (35%) et l'industrie des biens intermédiaires (16%).

Les TPE sont dans une situation plutôt confortable au niveau de leur trésorerie puisque les délais de paiement des clients sont en moyenne inférieurs à ceux des fournisseurs. À l'inverse, les PME lorraines peuvent rencontrer quelques difficultés de trésorerie avec des clients qui tardent à les payer par rapport aux délais imposés par leurs fournisseurs.

Le secteur d'activité influence fortement sur les délais de paiement. Ainsi, les transports, les services aux entreprises, les industries de biens d'équipement ont un solde interentreprises très positif et sont dans une situation de prêteurs. Inversement, les services aux particuliers, le commerce et les industries agricoles et alimentaires bénéficient de ressources financières grâce aux délais de paiement.

Entre 1998 et 2003, en Lorraine, la valeur ajoutée, qui mesure la richesse créée par les entreprises, a progressé presque

deux fois plus vite que les effectifs. Au final, sur la période, l'évolution des effectifs des TPE-PME est de +9,2%. Les trois quarts des effectifs supplémentaires sont dus à la croissance des TPE (+17,2%) tandis que les PME ont eu une croissance plus modérée (+4,3%). Dans le même temps, la valeur ajoutée des TPE a augmenté de près de 22%, celle des PME de moins de 50 salariés de 15% et celle des PME de plus de 50 salariés de 11%. Les 5% des entreprises qui ont créé le plus d'emplois sont à l'origine de 45% des créations d'effectifs et de 57% de la valeur ajoutée supplémentaire.

### Innovation : la Lorraine comble son retard

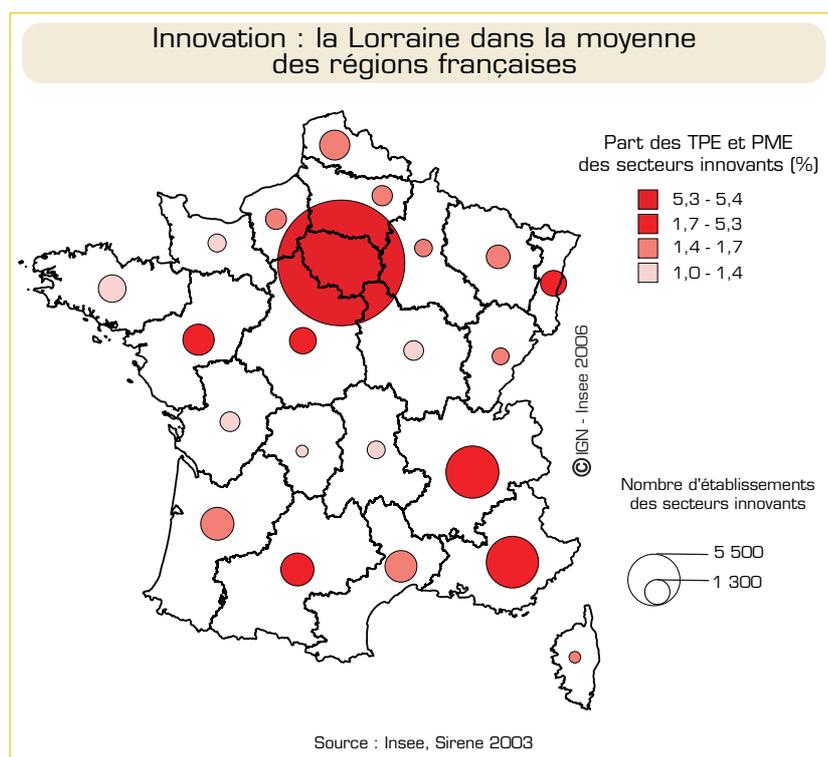
La Lorraine compte en 2003, 1 820 établissements appartenant au domaine des secteurs innovants (cf. encadré), dépendant de 1 470 entreprises, soit environ 19 000 emplois. La majorité des établissements des secteurs innovants se situent dans les plus grandes entreprises. Les TPE et PME des secteurs innovants emploient pour leur part un peu moins de 4 000 personnes. Les PME intégrées dans un groupe occupent

le même volume d'emploi. Les établissements des secteurs innovants sont quasi exclusivement localisés dans les agglomérations ou à proximité immédiate.

Par rapport à la province, la Lorraine se situe légèrement sous la moyenne de la province pour la proportion d'établissements appartenant à des secteurs innovants. Parmi les secteurs innovants les mieux représentés dans les TPE-PME, figurent la fabrication d'équipements de contrôle des processus industriels, le conseil en systèmes informatiques, les activités de réalisation de logiciels et de pages Web, le traitement des données.

Environ 260 établissements de PME et TPE des secteurs innovants ont été créés en Lorraine en 2005. Entre 2000 et 2004, la Lorraine est une des régions où la création dans les secteurs innovants a le plus progressé.

Cette évolution n'a cependant rien d'exceptionnel : l'Alsace, la Picardie et Champagne-Ardenne ont réalisé des performances supérieures. Au total, le taux de création de la Lorraine est, en 2005, très proche de la moyenne de la France de province.



Les résultats de l'enquête 2005 de l'ODEL (cf. encadré) révèlent que les services offerts par l'entreprise représentent le domaine prioritaire d'application de l'innovation. Les ressources allouées à l'innovation durant les trois dernières années sont restées stables pour 62% des entreprises et ont progressé pour un tiers des répondants.

Les trois actions privilégiées par plus de la moitié des entreprises lorraines pour renforcer l'innovation sont : les voyages, notamment les visites de clients ou de distributeurs et concurrents, le benchmarking, et l'analyse de la valeur pour la recherche du meilleur rapport qualité-prix. Il existe une forte corrélation entre ces actions et la taille des entreprises.

### Enquête sur l'innovation ODEL 2005

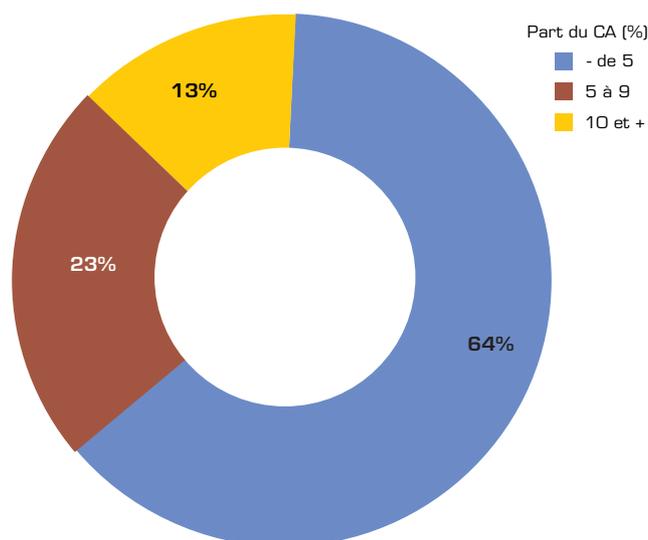
L'Observatoire Des Entreprises de Lorraine (ODEL) mis en place par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie a réalisé, en juin 2005, une étude sur le management de l'innovation dans les entreprises lorraines de 5 salariés et plus des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des services marchands. Les traitements ont été effectués sur la base de 1 185 entreprises répondantes employant au total environ 92 000 salariés.

Quatre obstacles à l'innovation sont fréquemment soulignés par plus du tiers des entreprises, il s'agit : des difficultés à anticiper les besoins et contraintes du marché, des difficultés à évaluer le retour sur investissement, du manque de disponibilité du personnel et du coût élevé du développement de l'innovation. Les principales mesures souhaitées par les chefs d'entreprises pour renforcer l'innovation sont : la baisse de la fiscalité et des charges sociales, le renforcement des aides au financement de l'innovation, les témoignages d'expériences innovantes réussies.

- Laurent AUZET
- Yann KUBIAK
- Benjamin MÉREAU
- Brigitte VIENNEAUX
- Khaled ZAININE (CRCI de Lorraine)

### Deux tiers des entreprises consacrent moins de 5% du chiffre d'affaires à l'innovation

Répartition des entreprises selon la part du chiffre d'affaires (CA) consacrée à l'innovation (%)



Source : Enquête CRCIL-ODEL - juin 2005

### Définition

Le périmètre retenu pour suivre les secteurs technologiquement innovants s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés au sein de l'Insee, de la DGE et de l'OCDE. Il inclut les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux. La détermination des secteurs liés aux TIC s'inspire des travaux menés dans le cadre de l'OCDE et comprend :

- les secteurs producteurs de technologies de l'information - fabrication d'ordinateurs et de matériel informatique (NAF 300 A et C), de TV, radio (323Z) et téléphones (322

- A et B), d'appareils d'instrumentation et de mesure (332 A et B et 333Z), de connectique (313Z) et de composants (321 A, C et D) ;

- les secteurs distributeurs de technologies de l'information - commerce de gros de matériel informatique, y compris les importateurs (NAF 518 G et H) ;

- les secteurs des services de technologies de l'information - services de télécommunications (NAF 642), services informatiques et location de matériel informatique (NAF 72 et 713 E), services audiovisuels (921, 922 A, B, D, E et F).

Les autres secteurs comprennent quelques sous-ensembles de la chimie (gaz in-

dustriels, chimie organique et inorganique de base, matériel plastique) ainsi que la pharmacie industrielle (NAF 241 A, E, G, L et 244 A et C). Il s'agit de secteurs caractérisables par un degré significatif d'innovation technologique tel que mesuré par leurs dépôts de brevets répartis par domaine technologique au sens de l'étude "Technologies clés pour l'industrie française à l'horizon 2000". Ces secteurs, dit innovants, sont définis à partir des activités exercées par l'entreprise, en conséquence, certaines entreprises de ces secteurs peuvent ne pas être innovantes, et d'autres, hors de ces secteurs, peuvent l'être.

## Champ de l'étude

**TPE** : entreprise de moins de 10 salariés

**PME** : entreprise de moins de 250 salariés

Le champ des entreprises étudiées dans l'encadré ci-contre se limite aux entreprises de moins de 250 salariés inscrites au répertoire des métiers qui exercent leur activité artisanale à titre principal, c'est-à-dire qui réalisent la totalité ou une part prépondérante de leur chiffre d'affaires dans les activités artisanales.

## Savoir plus :

- Rapport OSEO sur l'évolution des PME - Édition 2005 - OSEO anvar - La documentation française.

- Site Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Ministère de l'Économie,  
des Finances et de l'Industrie

**Insee**

**Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques**

**Direction Régionale de Lorraine**

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

[www.insee.fr/lorraine](http://www.insee.fr/lorraine)

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION**

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

**COORDINATION RÉDACTIONNELLE**

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

**RESPONSABLE ÉDITORIAL ET**

**RELATIONS MÉDIAS**

Jacqueline FINEL

**RÉDACTRICE EN CHEF**

Agnès VERDIN

**SECRÉTARIAT DE FABRICATION**

**MISE EN PAGE - COMPOSITION**

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

Marie-Odile LAFONTAINE

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2006

## Une TPE sur trois dans l'artisanat

En 2005, parmi les 26 000 TPE et PME immatriculées au répertoire des métiers, 87% exercent une activité artisanale à titre principal, c'est-à-dire qu'elles réalisent la totalité ou une part prépondérante de leur chiffre d'affaires dans les activités artisanales. Elles représentent un tiers des entreprises du secteur marchand de la région. Elles emploient au total 87 300 salariés, soit plus d'un salarié lorrain sur dix, mais 41% d'entre elles n'emploient aucun salarié. Au total, si on prend en compte l'emploi non salarié, l'artisanat fait travailler plus de 100 000 personnes. Les entreprises artisanales sont localisées à 80% dans l'espace urbain, répondant ainsi aux besoins des 83% de Lorrains qui y résident.

Le secteur de la construction, premier employeur de l'artisanat lorrain, concentre 41% des entreprises artisanales et emploie près de 32 000 salariés. Les activités de réparation, transport et autres services, où prédominent les métiers de la coiffure et de la réparation automobile, comptent 6 950 entreprises et 18 000 salariés. Dans le secteur de l'alimentation, 1 880 entreprises artisanales emploient 12 660 salariés. La boulangerie-pâtisserie en représente près des deux tiers, tant en nombre d'entreprises qu'en effectifs salariés. Le travail des métaux emploie près de 12 700 salariés dans 1 380 entreprises artisanales, notamment dans les travaux de chaudronnerie et de mécanique générale.

Enfin, plus de 2 600 entreprises exercent une activité dans le travail du bois, du textile ou d'autres fabrications (imprimerie, fabrication de matériel médico-chirurgical et d'orthopédie...).

Les entreprises artisanales individuelles représentent 56% de l'ensemble des entreprises artisanales lorraines et emploient 18% des effectifs salariés de l'artisanat. Plus de la moitié des chefs d'entreprises individuelles n'emploient aucun salarié. Ce sont majoritairement des hommes. En Lorraine, les femmes dirigent cependant 21% des entreprises individuelles artisanales, alors que dans l'ensemble de la France, elles représentent à peine 19% des postes de dirigeants.

Quant ils constituent une société, les artisans choisissent neuf fois sur dix la SARL ou l'EUURL. Le plus souvent de petite taille (moins de 10 salariés), ces entreprises pourvoient toutefois 54% de l'emploi salarié artisanal régional.

Plus de quatre dirigeants d'entreprises individuelles ou de sociétés sur dix ont plus de 50 ans. Par conséquent, le problème du renouvellement de l'encadrement se posera, quand de nombreuses entreprises artisanales seront appelées à changer de main dans les 10 prochaines années.

Dans les entreprises artisanales lorraines, 72% des salariés sont des hommes. Près des trois quarts d'entre eux occupent des emplois d'ouvriers. Les femmes ont le plus souvent des postes d'employées.

Les ouvriers constituent 60% des emplois artisanaux. Environ 20% des salariés sont des employés de services administratifs d'entreprises, du commerce, ou des services à la personne. Les professions intermédiaires (techniciens, contremaîtres, agents de maîtrise...) représentent 12% des effectifs, et les dirigeants salariés et les cadres d'entreprises 6% des effectifs de l'artisanat lorrain.

En 2003, quelque 7 400 apprentis apprennent leur métier dans les entreprises artisanales lorraines, notamment dans le bâtiment, les métiers de bouche, les services à la personne (coiffure, esthétique) et la mécanique automobile.

Entre 1995 et 2005, le nombre d'entreprises artisanales a augmenté de 8% en Lorraine, et l'emploi salarié artisanal de 18%, soit un gain de 13 000 postes.

Le bâtiment est le secteur le plus créateur, avec 20% d'entreprises de plus en dix ans, et une croissance de ses effectifs de 22%. Dans les activités de réparations et services, 8% d'entreprises et 27% de salariés supplémentaires apportent leurs compétences à la clientèle lorraine. Les services de soins à la personne notamment se sont développés de façon remarquable. Les entreprises de réparation automobile, un peu moins nombreuses, emploient plus de 5 000 personnes en 2005, soit 25% de plus qu'en 1995. Dans le secteur du travail des métaux, les entreprises sont plus nombreuses (+12%), de même que les emplois salariés (+22%).

A l'inverse, certains secteurs enregistrent des baisses notables. Le textile perd 20% de ses entreprises artisanales, et 38% de ses emplois salariés. Dans les métiers du bois et de l'ameublement, 14% des entreprises et 10% des emplois disparaissent. Enfin, dans l'alimentation, alors que les effectifs sont en légère hausse (+2%), le nombre d'entreprises recule fortement (-19%).